

Résultat de marché



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Argentan.

Correspondant : M. le Maire, Place du Docteur Couinaud, B.P. 60203, 61 201 Argentan Cedex.

Tél. : 02.33.36.40.00 - Courriel : affaires.generales@argentan.fr - Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7058389>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP : Annonce n°21-56255, mise en ligne le 2 juin 2021.

Objet du marché : **Achat de fournitures de bureau pour la ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom.**

Type de marché de fournitures : achat.

Code NUTS : FRD13.

CPV – Objet principal : 30192000.

- Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix : 60 %

- qualité des fournitures : 40 %

- Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

Achat de fournitures de bureau pour la ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom.

- Nom du titulaire / organisme : LACOSTE SAS, 15 Allée de la Sarriette, ZA Saint Louis, 84 250 LE THOR, tél : 04.90.22.85.70, courriel : marches.publics@lacostedle.fr.

- Date d'attribution du marché : 27 juillet 2021.

- Nombre total d'offres reçues : 4.

- Autres informations :

Le marché donne lieu à un groupement de commandes pour sa passation uniquement entre la ville d'Argentan et la Communauté de Communes Argentan Intercom. Le coordonnateur du groupement de commandes est la ville d'Argentan.

Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} août 2021, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 31 juillet 2022. Il peut être renouvelé trois (3) fois par tacite reconduction pour une durée d'un (1) an (soit jusqu'au 31 juillet 2025 au plus tard).

Montants annuels minimum de 10 000 € HT et maximum 33 000 € HT pour la ville d'Argentan.

Montants annuels minimum de 10 000 € HT et maximum 16 000 € HT pour la communauté de communes Argentan Intercom.

Modalités de consultation du marché signé : le marché est consultable en mairie à Argentan dans le respect des secrets protégés par la loi. Toute demande de consultation doit être adressée par écrit à M. le Maire, service des AGJ, Place du Docteur Couinaud, B.P. 60203, 61201 Argentan Cedex, affaires.generales@argentan.fr.

Date de signature du marché : 27 juillet 2021.

L'avis concerne la conclusion d'un accord-cadre.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Caen - 3, Rue Arthur Le Duc, 14000 Caen - tél. : 02.31.70.72.72 - courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr - télécopieur : 02.31.52.42.17 - adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Caen - 3, Rue Arthur Le Duc, 14000 Caen - tél. : 02.31.70.72.72 - courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr - télécopieur : 02.31.52.42.17 - adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 juillet 2021.